Le mouvement du 20 Février, ou le printemps marocain

Le Mouvement du 20 Février, ou le printemps marocain

Le Mouvement du 20 Février est né dans le contexte des révolutions arabes et amazighes qui secouent le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord depuis le début de 2011. En effet, inspiré par les expériences tunisienne et égyptienne, un ensemble de jeunes initie un forum de discussions sur Facebook, portant sur les conditions politiques et socio-économiques du Maroc contemporain. Or, ces discussions ont révélé que la nouvelle génération marocaine vit une grande insatisfaction face à la corruption des élites de l'État, au clientélisme des fonctionnaires des institutions et administrations gouvernementales, aux violations quotidiennes des droits fondamentaux et des libertés personnelles, et aux inégalités d'accès à l'éducation, aux soins de santé et au monde du travail. Dès lors, les facebookers ont décidé de s'unir autour d'un projet de société commun, soit celui qui réaliserait l'avènement d'un système démocratique au Maroc.

Aussitôt, le Mouvement du 20 Février voit le jour, sous forme d'une vidéo qui circule sur les médias sociaux, et qui appelle les citoyens à manifester le 20 février, pour exiger entre autres la dissolution du gouvernement actuel, la séparation des pouvoirs judiciaire, exécutif et législatif, des changements constitutionnels qui garantiraient les droits et libertés des citoyens, la libération des détenus politiques, la fermeture des centres de détention secrets, et la fin de l'impunité en introduisant en justice les responsables des actes de torture ainsi que les élites de l'État qui se sont enrichis à force de corruption et de dilapidation des ressources économiques et financières du pays. Notons ici que si les jeunes du Mouvement du 20 Février n'incluent pas explicitement la parité entre les sexes dans leurs requêtes, c'est parce qu'ils considèrent que l'émancipation des femmes est une condition sine qua non de la démocratie.

Le jour en question, le Mouvement du 20 février réalise une victoire à plusieurs niveaux. D'abord, les leaders et manifestants de ce Mouvement comptent autant de jeunes femmes que de jeunes hommes. Ensuite, pour l'une des premières fois dans l'histoire politique du Maroc contemporain, les protestataires n'ont arboré aucune enseigne qui pourrait identifier une quelconque formation politique, signifiant par là que la démocratie est la cause commune qui les unit les uns aux autres. Enfin, l'appel des jeunes a eu un grand écho au sein de la société marocaine, puisque des dizaines de milliers de manifestants ont déferlé dans les rues de cent vingt villes et villages du Royaume.

Les mois suivants, le Mouvement va en s'amplifiant. Désormais, il bénéficie du soutien inconditionnel de la société civile, des partis politiques et des habitants de nombreux quartiers populaires. Il faut dire que les facebookers déploient toute leur ingéniosité pour favoriser l'avènement de la démocratie au Maroc. Ils ont même distribué des roses à ceux qui les brutalisent à coups de matraque durant la semaine du 13 au 20 mars, pour leur signifier que les forces de l'ordre font partie du peuple, et qu'en tant que telle, la démocratie les concerne également.

Ébranlée par le Mouvement, la classe dirigeante adopte de prime abord une certaine tolérance à l'égard des contestataires, tout en se livrant à une campagne de dénigrement de ces derniers sur Facebook. Devant l'amplification du Mouvement, le Gouvernement tente dans un second temps de récupérer les protestataires, en initiant une série de négociations avec des syndicats et des associations. C'est dans ce cadre que quatre mille emplois ont été octroyés aux membres de l'Association Nationale des Diplômés Chômeurs du Maroc. C'est dans ce cadre également que dans son discours du 9 mars, le Roi Mohammed VI promet une réforme constitutionnelle globale. Pour cet effet, il crée une commission pour la révision de la constitution. Or, comme les citoyens n'ont pas élu les membres de cette commission, les facebookers ont jugé que leur requête démocratique n'a pas été entendue. Ils ont donc poursuivi leurs manifestations.

Bientôt, nos contestataires deviennent une menace sérieuse pour la classe dirigeante. Entre autres, ils ont étendu leur influence dans des quartiers populaires hautement volatiles. De même, ils ont réussi à transcender la division habituelle entre la gauche et les Islamistes, unifiant de la sorte les forces populaires autour d'un projet démocratique commun. Puis, lors de la manifestation du 15 mai, ils ont planifié d'encercler le centre de détention secret de Témara, et de piqueniquer sur les lieux. Vint alors la répression sauvage.

Désormais, avec les réformes constitutionnelles en trompe l'œil du 17 juin, et du référendum qui les entérine à 98,5%, la vraie lutte a commencé. Mais la démocratie, parviendrait-elle à triompher, quand les uns luttent en marchant pacifiquement, pendant que les autres luttent à coups de matraque, d'arrestations, d'intimidations, de harcèlement, de menaces de mort … et d'une condamnation au silence capital dans les médias nationaux et internationaux ? À en croire les exemples de la Tunisie, de l'Égypte et éminemment de la Libye, avec de la détermination, les peuples peuvent en venir à bout des pires des tyrans.

Osire Glacier.
Département d'histoire.
Université Bishop. Sherbrooke. Canada

Conseil National d'Appui au Mouvement du 20 février

Communiqué

Le Conseil National d'Appui au Mouvement du 20 février appelle à la réussite de la 4e Journée militante nationale décidée pour le 22 mai dans toutes les régions et à continuer la lutte pour le même jour dans une quarantaine de villes pour dénoncer le terrorisme, le despotisme, la corruption et la prévarication et revendiquer la liberté, la dignité, la démocratie et la justice sociale.

manifestant(e)s réaffirmeront leur attachement à la promulgation d'une constitution démocratique (de par la méthodologie de son élaboration, son contenu et la manière de sa ratification)

La libération de tous les détenus politiques avec en tête les détenus du Mouvement du 20 février ;

La libération de la presse publique des prises du